

CONFRONTATIONS EUROPE

LA PERTINENCE ECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE D'UN NOUVEAU PLAN MARSHALL

Jean-Michel Nogueroles



PRÉSENTATION

Jean-Michel Nogueroles, docteur en droit, avocat et auteur du rapport *Pour un nouveau Plan Marshall* remis à la Fondation E5T en janvier 2022, revient en trois articles pour *Confrontations Europe*, sur les aspects clefs de son rapport. Dans ce premier article de la série, l'auteur revient sur la pertinence d'un nouveau plan européen d'investissement de long terme, notamment dans le cadre des impératifs de la transition environnementale, et de la refondation de la relation UE-Afrique.

Pertinence économique et géopolitique d'un nouveau Plan Marshall - En vue de l'accélération de la transition écologique et énergétique de l'Union Européenne et du développement durable de l'Afrique

Introduction

Comme chacun le sait, le plan Marshall fut une initiative américaine adoptée en 1948, qui a permis, en accordant des facilités financières, d'investir de manière substantielle dans le redressement économique des États européens occidentaux après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Il est généralement admis que le plan Marshall a été un succès économique et politique, qui a fait de cette initiative du XXe siècle une référence historique toujours présente dans notre mémoire.

A ce titre, je reprendrai volontiers l'expression de nouveau « plan Marshall » dans le contexte d'un plaidoyer pour un grand plan massif d'investissements en vue de l'accélération de la réalisation de la transition écologique et énergétique de l'Union Européenne mais aussi en vue de la construction des infrastructures nécessaires au développement durable de l'Afrique.

La crise sanitaire a fait évoluer de manière accélérée nos paradigmes en matière de politiques publiques. Afin de faire face à ses conséquences, les Etats-membres de l'Union Européenne ont su trouver un accord sur la mise en œuvre d'un vaste plan de relance européen (baptisé « Next Generation EU »), adopté au terme du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020. Son montant a été fixé à 750 milliards d'euros (dont 360 milliards de prêts et 390 milliards de subventions), accompagné d'un budget européen pluriannuel renforcé à 1 074,3 milliards pour les années 2021 à 2027. Le processus de ratification de cet accord par l'ensemble des États membres s'est achevé après des sinueuses négociations diplomatiques le 27 mai 2021.

Pour autant, il est à noter que ce plan, qui a vocation à permettre aux Etats de faire face aux conséquences de la récession économique par la relance, ne s'inscrit pas pleinement dans une logique de développement massif de l'investissement productif à long terme.

C'est pourquoi, il paraîtrait aujourd'hui d'autant plus pertinent de se poser la question de l'opportunité de la mise en œuvre d'un nouveau plan Marshall, qui viserait à financer un plan massif d'investissements productifs à long terme tant au regard de la prise en compte d'impératifs de politique économique que de considérations géopolitique.

1. S'agissant de l'accélération de la transition écologique et énergétique de l'Union Européenne :

Si l'on prend la mesure de la menace avérée relative à la dégradation de l'environnement, ce incluant le changement climatique et toutes les conséquences incontrôlées et indésirables en matière de destruction de ressources, de désertification et d'inondation que cette situation peut entraîner (cf. notamment, les analyses publiées par les économistes de référence sur le sujet : Bovari 2018, Giraud 2017, Nordhaus 2016, Rezai 2013, et Padilla 2002, 2004) ; il semble plus que jamais pertinent et urgent d'accélérer la transition écologique et énergétique par l'adoption d'un vaste plan massif d'investissements sur le continent européen.

La transition écologique ayant été en outre définie par les Etats membres de l'UE comme une priorité politique (priorité politique qui résulte aussi des traités internationaux tels que le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris), la recherche d'un nouveau pacte européen autour de la redéfinition des missions de la BCE et de la BEI (qui pourraient jouer un rôle clé dans ce cadre) semble désormais très opportune.

Comme le souligne le Rapport sur la Nouvelle Economie Climatique (2018), le montant total des investissements annuels nécessaires à la bonne réalisation de la transition écologique et énergétique en Europe est estimé à environ 300 milliards par an jusqu'en 2030 (au rythme non accéléré retenu hypothétiquement dans ce rapport).

Cependant, il est aujourd'hui devenu indispensable de considérer une accélération de cet effort d'investissements et de réaliser une telle transition au cours des sept à dix prochaines années.

À un moment où nous devons faire face à de nouvelles crises et à des difficultés économiques majeures (notamment du fait de la Covid-19 et de ses conséquences), la mise en œuvre d'un nouveau plan Marshall serait à la fois une réponse politique opportune et une solution économique adaptée.

En effet, le financement, sans augmenter la dette publique et l'impôt, d'un plan massif d'investissements serait un instrument politique idoine pour stimuler substantiellement les économies des Etats de l'Union Européenne.

La solution proposée, dite d'un financement mixte monétaire/fonds propres, permettrait – sans augmenter le volume de la masse monétaire additionnelle déjà créée par la Banque Centrale Européenne (qui a racheté les actifs financiers des banques commerciales - pour un montant total de plus de 2.600 milliards d'euros entre 2014 et 2019 puis mise à disposition d'une enveloppe additionnelle de liquidités de 1.850 milliards dans le cadre du Programme d'achat d'urgence du fait de la pandémie – dont l'acronyme anglais est « PEPP »), consisterait à faire racheter par la BCE des obligations « vertes » ou « développement » à faire émettre par la Banque Européenne d'Investissement au cours des dix prochaines années.

Pour ce faire, il serait nécessaire de considérer une approche alternative à l'orthodoxie monétaire classique qui a depuis trop longtemps été affichée comme un point de référence absolu par les diverses autorités politiques européennes.

Il est plus que jamais opportun de changer de paradigme en matière économique et avant toute chose d'élargir intellectuellement notre acception du champ des possibles afin de ne plus restreindre notre pensée à un cadre devenu désormais inadapté.

En pratique, un tel effort d'investissement pourrait être (partiellement) financé par la BEI par voie d'apports en fonds propres à des sociétés projets (pour 30% à 50% du montant total des investissements), le reste des fonds propres pouvant être directement apporté par d'autres actionnaires investisseurs (publics ou privés) outre le soutien financier (dette sénior) des banques commerciales.

2. S'agissant de la réalisation d'investissements nécessaires au développement de l'Afrique :

Si l'on se place dans une perspective géopolitique, les États européens (et a fortiori les États ayant une côte méditerranéenne) ne peuvent ignorer et se désintéresser de ce qu'il adviendra du continent africain dans les toutes prochaines décennies.

En effet, l'Afrique compte environ 1,3 milliard d'habitants en 2019. Selon les prévisions de l'ONU, l'évolution démographique africaine sera de plus de 90% : le continent devrait compter environ 2,5 milliards d'habitants à l'horizon 2050 et l'ONU prévoit également qu'il comptera plus de 4 milliards d'habitants en 2100.

Tout l'enjeu de cette projection, pour nous européens, est de s'assurer que cette croissance démographique, sans précédent, soit accompagnée d'une croissance économique, au moins équivalente sinon supérieure, si l'on veut que les États africains rattrapent leur retard économique et que les Africains de manière générale puissent bénéficier d'un niveau de vie plus acceptable.

Si on ajoute à cela un risque écologique accru pouvant entraîner la désertification ou l'inondation de certaines zones,

ce qui provoquera des mouvements de populations désœuvrées et sans nul doute de nouveaux conflits (pour le contrôle de l'eau ou d'autres ressources),

mais aussi un risque de déstabilisation terroriste islamiste accru (y compris sur notre territoire), on ne peut plus se désintéresser d'une perspective qui devient aussi la nôtre compte tenu de notre histoire mais aussi tout simplement compte tenu de notre géographie.

On le sait par ailleurs, et depuis toujours, les mers sont beaucoup plus des ponts que de véritables frontières. Les crises migratoires les plus récentes n'ont fait que nous le rappeler.

Or le continent africain est le plus pauvre de la planète. La croissance économique en Afrique s'est maintenue à 3,4 % en 2019 (3,5% en 2018). Elle devait s'accélérer à 3,9 % en 2020 et à 4,1 % en 2021 mais cette perspective demeure très incertaine compte tenu de la crise économique induite par la COVID 19.

L'investissement a contribué pour plus de la moitié à la croissance du continent, contre moins d'un tiers pour la consommation privée. Selon le cabinet McKinsey (2020) et le McKinsey Global Institute (2016), l'Afrique souffre, cependant, structurellement d'un déficit substantiel en matière d'infrastructures. À titre d'illustration, on peut relever qu'environ 600 millions de personnes en Afrique subsaharienne notamment, n'ont pas accès à l'électricité du réseau (elles représentent en fait plus des deux tiers de la population mondiale sans électricité).

À titre de comparaison, il peut être aussi rappelé (source McKinsey – 2020) que l'Inde a connecté au réseau électrique 100 millions de personnes supplémentaires en 2018, alors que le continent africain n'a pu connecter que 20 millions de personnes de plus au cours de la même année. Pour autant, et cela doit aussi nous interpeller, la demande africaine d'électricité devrait quadrupler entre 2010 et 2040.

En même temps, le continent africain a besoin de plus de croissance économique et de créations d'emplois, pour faire face notamment à une urbanisation rapide mais aussi pour absorber une main-d'œuvre qui augmente d'ores et déjà de 12 millions par an. Un chiffre qui devrait augmenter de manière exponentielle.

Divers travaux économiques à caractère scientifique ont permis de démontrer qu'une augmentation d'un point en matière d'investissements d'infrastructures conduirait à une augmentation du taux de croissance du PIB par habitant d'environ 0,06 point en Afrique.

Dans la même veine, les estimations de la Banque Africaine de Développement (Rapport économique africain - 2018) suggèrent que les besoins en infrastructures du continent africain s'élèvent à 130-170 milliards USD par an, avec un déficit de financement de l'ordre de 68-108 milliards USD par an.

C'est donc ce besoin d'investissements d'environ 70 à 110 milliards d'USD par an qu'il faudrait pouvoir financer si l'on souhaite que l'Afrique puisse faire face, au moins économiquement, aux enjeux que l'on vient d'évoquer.

Le nouveau plan Marshall proposé permettait ainsi de réaliser effectivement les investissements qui sont nécessaires au développement de l'Afrique en matière d'infrastructures.

Les économies africaines pourraient connaître grâce à ce plan Marshall des phases de croissance accélérée, sans doute comparables, à l'échelle du continent africain, à celles que nous avons connu pendant la période dite des trente glorieuses en Europe occidentale.

En d'autres termes, si la grande majorité des Africains retrouvent tout simplement une perspective de meilleur développement professionnel pouvant induire une situation économique décente chez eux, ils seront certainement beaucoup moins nombreux à vouloir émigrer vers l'Europe du fait de leur désespérance chronique.

Dans toute action, il faut toujours rechercher la ou les forces qui guident et causent les mouvements. Quelle est donc la raison sous-jacente qui fait que de jeunes africaines et africains, de plus en plus nombreux, prennent le risque de migrer, au plus grand péril de leur vie et de leur intégrité physique, jusqu'à nos côtes méditerranéennes en traversant parfois préalablement des pays très hostiles?

Quelle est donc cette désespérance, ou cette absence de projection personnelle dans leurs pays d'origine, qui les conduit à concevoir qu'il ne pourrait y avoir d'avenir meilleur pour eux que de venir s'installer en Europe (ce qui est le plus souvent un leurre) ?

Si l'on ne s'attaque pas, une fois pour toute, aux racines du problème, on ne traitera jamais des causes et de ce fait on ne résoudra ni les difficultés des européens ni les problèmes des africains.

En conclusion

Un nouveau plan Marshall en vue de financer l'accélération de la transition écologique dans l'Union Européenne ainsi que le développement durable d'infrastructures nécessaires à la croissance africaine apparaît très pertinent sur un plan économique comme sur un plan géopolitique.

Nous le savons, l'Europe et l'Afrique sont historiquement liées et ce lien demeure aussi une évidence au regard de la géographie.

En outre, la croissance et l'emploi que pourrait générer en Europe comme en Afrique le bénéfice de ce nouveau plan Marshall, devraient en tout état de cause profiter aux entreprises et aux citoyens de l'Union Européenne.

Alors pourquoi ne pas ouvrir aujourd'hui le champ des possibles et procéder enfin à l'indispensable rénovation du pacte européen et à la révision de nos paradigmes économiques, dont nous avons tant besoin pour pouvoir faire face aux grands défis du XXIème siècle ?

CONFRONTATIONS EUROPE



Confrontations - Paris
29 avenue de Villiers
75017 Paris

Confrontations - Bruxelles
Rue du Luxembourg 19
1000 Bruxelles



communication@confrontations.org



<https://confrontations.org>



[@confrontations](https://twitter.com/confrontations)



[@ConfrontationsEurope](https://www.linkedin.com/company/confrontations-europe)